

Laboratoires agréés par le Ministère chargé de l'environnement
Laboratoires agréés par le Ministère chargé de la santé : A,T (3)**Affaire suivie par**Jean Luc PAQUIN
Site de Maxéville Rue Lucien Cuenot
Site Saint Jacques II - BP 51005
54521 MAXEVILLE
Tél. : 03.83.50.36.00 Fax : 03.83.56.84.22REIMS METROPOLE - CS
3 RUE EUGENE DESTEUQUE51100 REIMS
DIRECTION DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT**Vos références**

Contrôle ARS programme annuel

Vos coordonnéesTél : 08.00.81.89.93
Tél direct : 08.00.81.89.93

Rapport d'analyse n° C12-00132-D03 rev. 0

Les résultats ne se rapportent qu'à cet échantillon. Ce document comporte 2 pages. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac similé photographique intégral. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. Les commentaires et conclusions, autres que les comparaisons aux limites de qualité et les avis simples sur la qualité de l'échantillon ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.

Echantillon N° :	C12-00132-D03	Date de prélèvement :	05/01/2012 à 10:00
Nature :	EAU DE CONSOMMATION ADDUCTION PUBLIQUE - Distribution	Prélèvement effectué par :	BHA
Type d'analyse :	D1	Date de réception :	05/01/2012
UGE :	REIMS METROPOLE	Date de début d'analyse (1) :	05/01/2012
Commune :	SAINT-BRICE-COURCELLES	Date de fin d'analyse :	09/01/2012
Lieu de prélèvement :	CCAR REIMS PUSIEULX AUMENANCOURT (UDI) SAINT BRICE COURCELLES DISTRIB CAFE TABAC LE SAINT FIACRE SANITAIRES	N° PSV Labo :	51474UDI001
		N° PSV DDASS :	1156

Prélèvement réalisé sous accréditation selon la norme FD T 90-520.

Paramètre	Méthode	Résultat (2)	(4)	Labo (3)	Limite de qualité (4)	Référence de qualité (4)
Contexte environnemental						
Température de l'air (terrain)	Sonde température	20,0 °C		A		
* Température de l'eau (terrain)	Sonde température	11,1 °C		A		< 25
Résiduel de traitement de désinfection						
Chlore libre (terrain)	Méthode DPD	0,25 mg Cl ₂ /l		A		
Chlore total (terrain)	Méthode DPD	0,25 mg Cl ₂ /l		A		
Chlore combiné (terrain)	Méthode DPD	< 0,02 mg Cl ₂ /l		A		
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect (terrain)	Examen visuel	Pas d'aspect anormal		A		
* Turbidité	NF EN ISO 7027	< 0,10 FNU		A		< 2
Couleur visuelle (qualitatif - terrain)	Examen visuel	Absence		A		
Odeur (qualitatif - terrain)	Examen sensoriel	Absence		A		
Saveur (qualitatif - terrain)	Examen sensoriel	Absence		A		
Paramètres microbiologiques						
* Micro-organismes revivifiables 22°C 68H	NF EN ISO 6222	0 UFC/ml		A		
* Micro-organismes revivifiables 36°C 48H	NF EN ISO 6222	0 UFC/ml		A		
* Coliformes totaux (filtration)	NF EN ISO 9308-1	0 UFC/100ml		A		0
* Escherichia coli (filtration)	NF EN ISO 9308-1	0 UFC/100ml		A	0	
* Entérocoques (filtration)	NF EN ISO 7899-2	0 UFC/100ml		A	0	
Equilibre calco-carbonique						
* pH (terrain)	Potentiométrie	7,25 unités pH		A		> 6,5 < 9

	Paramètre	Méthode	Résultat (2)	(4)	Labo (3)	Limite de qualité (4)	Référence de qualité (4)
Minéralisation							
*	Conductivité corrigée à 25°C	NF EN 27888 (Compensation de T°C)	632 µS/cm		A		> 200 < 1100
	Température de mesure de la conductivité	NF EN 27888 (Compensation de T°C)	21,0 °C		A		
Paramètres azotés et phosphorés							
*	Ammonium	NF T90-015-2 méthode automatisée	< 0,05 mg NH ₄ /l		A		< 0,1
*	Nitrates	NF EN ISO 10304-1	34 mg NO ₃ /l		A	< 50	

(1) La date de début d'analyse correspond à la date de début des analyses réalisées dans les laboratoires IPL.

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. NC = non calculable. Les sommes de paramètres dont les concentrations sont toutes inférieures à la limite de quantification n'étant pas calculables, elles sont signalées par la mention (NC) avec rappel éventuel, à titre indicatif, de la limite de quantification la plus élevée parmi les termes de la somme. Toutes les informations relatives à l'analyse sont disponibles au laboratoire (incertitudes, ...).

(3) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° d'accréditation) : A : Laboratoires Maxéville (1-0685), T : Laboratoire d'Alsace Franche-Comté (1-0687), S : Analyse sous-traitée dans un laboratoire extérieur, C : Analyse réalisée par le client. Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr.

(4) Valeurs données en référence à : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats. Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

Paramètre(s) physico-chimique(s) et bactériologique(s) analysé(s) conforme(s) aux exigences de qualité des eaux de consommation.

MAXEVILLE, le 09/01/2012

Laurent BARTH

Responsable matrice

